

Direction Départementale de la Sécurité Publique d'Indre et Loire

La Direction Départementale de la Sécurité Publique d'Indre et Loire est sous l'autorité d'un Commissaire Divisionnaire de Police.

Cette Direction a pour mission d'assurer la Sécurité et la paix publique sur les communes de Tours, Joué-Lès-Tours, Saint-Cyr Sur Loire, Saint-Pierre des Corps, Saint-Avertin et La Riche.

Un **correspondant départemental « aide aux victimes »** désigné en la personne d'un Major de Police est installé au sein de cette direction. Il est chargé de l'accueil et de l'orientation des victimes de violences conjugales et ses missions sont les suivantes :

En ce qui concerne la Prévention et la Sensibilisation, ce correspondant :

- Centralise les mains courantes (événements constatés par les services de Police) pour les exploiter et contacter les victimes pour un accompagnement judiciaire (dépôt de plainte) ou social (Intervenante Sociale) et centralise les mains courantes (déclarations) pour les transmettre systématiquement à l'ADAVIP37.
- Participe au comité de pilotage du dispositif de téléprotection grave danger (téléphone grave danger).
- Diffuse des plaquettes information indiquant les coordonnées des associations (ADAVIP37, CIDFF37, Planning Familial, Interm'aide Accueil de jour, Médiations et Parentalité, etc.).
- Participe aux groupes de réflexion au sein de la Commission Départementale d'action contre les violences faites aux femmes.
- Participe à la journée Mondiale du 25 novembre.
- Participe au Comité de suivi du dispositif ATHOBA, aux groupes de paroles organisés par le Planning Familial et aux diverses Assemblées Générales des Associations partenaires.
- Peut être joint sur une boîte fonctionnelle créée à l'intention du public, accessible par internet dont le lien est victime-tours@interieur.gouv.fr

En ce qui concerne la Formation des acteurs ce correspondant :

- Participe aux actions de formation inter-institutionnelles et inter-professionnelles.
- Participe aux journées d'étude et aux conférences mises en place par Direction Départementale de la Cohésion Sociale d'Indre et Loire.
- Entretien des liens avec le Centre Régional de Formation qui met en place des actions de formation pour les Policiers pour les violences familiales.

En ce qui concerne l'Accompagnement des victimes, ce correspondant :

- Oriente systématiquement les victimes vers l'ADAVIP37 lors d'un dépôt de plainte, ou d'une main courante.
- Oriente les enfants de victimes de violences conjugales vers l'intervenante sociale présente à la DDSP37 et vers le CIDFF37 pour un accompagnement psychologique.
- Oriente les auteurs de violences vers l'association « l'Entraide ouvrière » sur le dispositif ATHOBA, chargé de l'accueil thérapeutique pour les auteurs de violences conjugales.